ITUC - Africa

AFRICAN
REGIONAL
ORGANISATION

LINE LERICA CS/. VERICE

Mody GUIRO President Président

LOME - TOGO

Kwasi ADU-AMANKWAH

General Secretary Secrétaire Général Route Internationale d'Atakpamé Centre FOPADESC Agoè – Nyivé B.P.: 4401 – Tel.: 00228 225 07 10 Fax: 00228 225 61 13

Email: info@ituc-africa.org
Web: www.ituc-africa.org

ORGANISATION REGIONALE AFRICAINE

31 décembre 2021

CSI - Afrique

Message du nouvel an 2022 : Le processus de reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19 est une tâche qui ne doit laisser personne pour compte.

Il est vrai que cette année a été très difficile face au coronavirus qui continue de muter et de provoquer la propagation sans fin de l'infection ainsi que la multiplication des cas d'hospitalisation et de décès. La pandémie de COVID-19 a si brutalement révélé et exacerbé les clivages entre ceux qui ont accès à la protection sociale et ceux qui n'y ont pas accès. Par ailleurs, des centaines de millions de travailleurs ont perdu leurs emplois et leurs moyens de subsistance et sont, de manière disproportionnée, exclus de l'aide sociale. Ce sont principalement les femmes, les migrants et les opérateurs de l'économie informelle qui sont les plus touchés par les agressions socio-économiques de cette pandémie.

Au cours des derniers mois, la question de l'inégalité d'accès au vaccin contre la COVID-19 a été au centre des débats. Les pays à revenu élevé se sont appropriés 70% des doses de vaccin produites en 2021. Cette situation a causé de graves problèmes d'approvisionnement pour les pays à revenu faible et modéré, entraînant ainsi de grands écarts dans la couverture vaccinale. En Afrique, seules 10 personnes sur 100 ont reçu au moins une dose de vaccin, et seules 4 personnes sur 100 sont totalement vaccinées.

Face à cette crise sanitaire, le respect des droits de l'homme, y compris les droits économiques et sociaux, les droits civils et politiques, est plus que jamais nécessaire. Par conséquent, la CSI-Afrique demande à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) d'assouplir d'urgence l'application des règles relatives aux droits de propriété intellectuelle. Cela permettra aux pays en développement ayant la capacité de produire les vaccins contre la COVID-19, de les produire et de les distribuer. Nous demandons aux entreprises de placer les êtres humains avant les profits. De plus, il est essentiel que les doses de vaccin promises aux économies pauvres et en développement soient livrées.

La CSI- Afrique invite également les travailleurs et les Africains à aller se faire vacciner. Nous vous encourageons tous à refuser d'être démobilisés par les innombrables documents de désinformation qui sont diffusés par les médias sociaux et d'autres sources. Nous vous prions de faire confiance à l'OMS qui a certifié que les vaccins sont efficaces et sans danger et qu'ils vont contribuer à vaincre ce virus.

Nous demandons instamment aux institutions financières internationales (IFI) et aux économies créancières de bien vouloir annuler les dettes contractées dans le cadre de la lutter contre les conséquences sanitaires, sociales et économiques de la COVID-19, et cela en vue d'éviter que les États fragiles ne sombrent davantage dans la crise économique et sociale.

Pour reconstruire en mieux [des cendres] de la crise, il faut que l'engagement à adopter un nouveau contrat social ne soit pas retardé ou négligé. Ce nouveau contrat social doit privilégier et faire valoir la démocratie en tant que processus piloté par le peuple, où la participation est stimulée, facilitée et encouragée. Il ne faut pas que les libertés d'association, de réunion et d'expression, ainsi que les autres libertés civiles, soient entravées de façon tacite, fantaisiste ou sous quelque prétexte que ce soit.

La protection sociale pour tous est également une composante essentielle de ce nouveau contrat social. Il faut améliorer et étendre de façon exponentielle l'accès et la couverture de la protection sociale actuelle en Afrique. Nous allons continuer de réclamer que les flux financiers illicites (FFI) en provenance d'Afrique cessent et qu'une administration fiscale progressive soit appliquée. Personne ne doit être laissé pour compte. Pour y arriver, il faudra déployer de réels efforts conscients, fondés sur la collaboration et la transparence.

En ce qui nous concerne, en tant que syndicats, nous allons continuer d'engager nos partenaires sociaux dans des efforts constructifs. De tels efforts doivent être ancrés dans l'état de droit, la gouvernance efficace et la responsabilité. Nous allons continuer de dépasser les considérations de race, de nationalité, de croyance et de langue pour venir en aide à toute personne qui a besoin de notre soutien, où qu'elle soit et à tout moment.

Meilleurs vœux pour la nouvelle année!

Le Secrétaire Général

Kwasi Adu-Amankwah